

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1183

Attribution d'une subvention de fonctionnement à quinze associations du secteur des musiques actuelles sur l'enveloppe FIMA pour un montant global de 123 500 euros - Approbation d'une convention avec l'Association After Effects

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1183 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A QUINZE ASSOCIATIONS DU SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES SUR L'ENVELOPPE FIMA POUR UN MONTANT GLOBAL DE 123 500 EUROS - APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AFTER EFFECTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musiques actuelles occupent aujourd'hui une place déterminante dans les pratiques culturelles de nos contemporains. Leur prise en compte et leur reconnaissance au sein des politiques culturelles a conduit la Ville de Lyon à s'engager dans une démarche structurée dans ce domaine en s'appuyant sur les outils de création, de production de concerts, de diffusion et de formation de notre ville.

La politique mise en place par la Ville de Lyon prend en compte la diversité artistique et culturelle et le soutien à l'émergence. Ainsi, elle propose un programme d'intervention dont les trois axes de travail sont les suivants :

- le soutien à l'accompagnement professionnel et aux lieux de répétition et d'enregistrement ;
- le développement d'un réseau de lieux de diffusion structurés et correctement équipés ;
- la création d'événements musicaux et le soutien des groupes à l'international.

Dans le cadre du Fonds d'Intervention Musiques Actuelles, ont été étudiés vingt-huit dossiers d'associations qui ont sollicité une subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon pour l'exercice 2015. Sur la base de cette analyse, je vous propose de soutenir, aujourd'hui, quinze d'entre elles dont le projet artistique exerce une véritable mission d'intérêt général qui prolonge l'action conduite par la Ville en faveur des musiques actuelles.

Dans l'ensemble, les associations qui ont déposé un dossier de demande de subvention sont représentatives de tous les métiers du secteur des musiques actuelles : lieux de diffusion, organisateurs de concerts, labels, collectifs, festivals. Nombre de ces structures sont de petites associations qui subsistent grâce aux contrats aidés, à l'engagement de nombreux bénévoles et à l'attribution de subventions.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

Je vous rappelle, par ailleurs, qu'une somme globale de 184 000 € a déjà été allouée à six associations, sur cette même ligne budgétaire :

- cinq structures conventionnées pour leur implication dans le soutien à l'émergence : FM' AIRS – A Thou Bout d'Chant (35 000 €), RESEAU –

Le Périscope (35 000 €), MJC Confluence – Le Marché Gare (70 000 €), 6^e continent (15 000 €) et Lerockepamort – Kraspek Myzic (15 000 €) ;

- la MJC Confluence, une subvention de 14 000 € pour le festival Les Chants de Mars.

COLLECTIFS DE MUSICIENS

ARFI

Créée en 1977, l'Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire, l'ARFI, est un collectif d'une quinzaine de musiciens de jazz et de musiques improvisées qui développe des activités de créations, de production et de formation dans le domaine du spectacle vivant et du disque autour principalement du *Workshop de Lyon*, groupe fondateur, et de la *Marmite Infernale*, son grand orchestre. L'ARFI propose, chaque saison, de nombreux événements et projets culturels en témoignent les 146 représentations et les 40 000 spectateurs accueillis dans toute la France en 2013-2014. A Lyon, l'événement "Eclats d'ARFI", organisé en partenariat avec le TNG, le Comedia, le Périscope, la bibliothèque de la Part-Dieu, l'Astrée, s'est déroulé 5 au 26 novembre 2014, proposant cinq créations du répertoire.

En 2015, quatre projets de création verront le jour :

- *Les Hommes... (Maintenant)* de la Marmite Infernale, spectacle de théâtre musical en création et diffusion au Théâtre de la Renaissance ;
- Nouveau ciné-concert avec l'Effet Vapeur sur des courts métrages d'animation ;
- *L'Araignée d'or*, création en partenariat avec le Comedia sur des petits films du réalisateur espagnol Segundo de Chomon ;
- *Max le naufrage des rêves*, musique et marionnettes portées en partenariat avec jazz Poitiers.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 8 000 €.

GROLEKTIF

Cette association, créée en 2004 par de jeunes musiciens lyonnais de formation jazz et passionnés par les musiques actuelles d'improvisation, joue un rôle de tourneur et de producteur phonographique. Elle compte aujourd'hui neuf membres actifs investis dans des formations d'esthétiques diverses. Les styles musicaux sont variés (du jazz à la musique d'avant-garde) et les membres de l'association conjuguent leur sens de l'improvisation à des talents de compositeurs et d'interprètes.

Ces différentes formations ont fait leurs premiers pas dans les cafés concerts lyonnais puis ont été accueillis dans des salles spécialisées et des festivals comme le Rhino Jazz Festival, Un Doua de Jazz. Plus récemment, le Grolektif a pris part à la création de la salle de concert "le Périscope" à Lyon en collaboration avec le collectif Polycarpe et l'Université Populaire. Grâce à une politique tarifaire basse, le Collectif s'inscrit dans une démarche de

démocratisation du jazz et des musiques improvisées. Les concerts s'enchaînent (102 la saison dernière) partout en France avec une forte présence à Lyon et la région et le public vient nombreux (17 300 spectateurs).

Le projet artistique pour cette saison est de poursuivre une déclinaison de propositions musicales dans des courants musicaux afro-américaines (jazz, blues, funk, soul) et anglo-saxonnes (rock, pop, folk, electro) et dans des préceptes savants des musiques modernes et contemporaines. Le Grolektif a travaillé à l'organisation d'une rencontre inter-collectifs qui a eu lieu dans plusieurs villes de France (Paris, Nantes, Rouen, Tours) pour promouvoir les projets des jeunes collectifs.

L'événement intitulé « Collision Collective » s'est déroulé du 8 au 11 avril 2015 à Lyon autour de quatre soirées concerts au Hot Club, Périscope et Marché gare et une table ronde aux Archives Municipales. Ce projet s'est décliné ensuite en Allemagne, à Brême, dans le cadre du salon international Jazzahead, rassemblement de professionnels et de publics, fréquenté par de nombreux collectifs, diffuseurs et partenaires potentiels.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 5 000 €.

LES LIEUX DE DIFFUSION ET DE TRAVAIL

AGEND'ARTS

Cette association a été créée en 1996 dans l'objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact des artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le Plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée 4 rue de Belfort à Lyon 4^e dans une salle de concert convivial de quarante-neuf personnes, aménagée à cet effet. Un studio de répétitions a été aménagé au sous-sol qui permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

L'Association, gérée par une équipe bénévole, présente des artistes régionaux, indépendants et pointus dans leur domaine avec une priorité à la création et à la qualité artistique. Durant la saison 2013-2014, ont été programmés, à des tarifs attractifs (4 à 7 €), 97 spectacles, soit 192 représentations dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson. Sont accueillis, pour une première représentation, des artistes émergents issus de collectifs lyonnais et de l'atelier chanson de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne. Des artistes confirmés sont également présents pour une nouvelle création, un nouvel album. La salle est aujourd'hui bien identifiée par le public qui est venu nombreux la saison dernière, avec plus de 5 500 personnes.

Agend'arts a également mis la salle de spectacle à disposition d'une douzaine de groupes pour des résidences de travail avec l'accompagnement d'un régisseur son et lumière.

Pour mémoire, une subvention de 6 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 5 500 €.

LA CASA MUSICALE

La Casa Musicale, créée par Eric Martin, s'est donnée pour mission d'accueillir en résidence des artistes émergents en phase de création dans un lieu proposant des conditions techniques et professionnelles. Les artistes lyonnais peuvent ainsi développer scéniquement des projets artistiques dans une perspective d'un enregistrement et d'une production discographique.

Depuis son ouverture, l'Association a accueilli de nombreux artistes comme, pour les plus connus, Monsieur Orange (label Jarring), Siméo, Amélie les Crayons, Colorblind, Khaban, patchworks Ginger X Press, Dj Poulet... En 2013-2014, seize groupes pour vingt-huit représentations ont été présents à la Casa Musicale. 70 % des artistes accompagnés sont Lyonnais, les 30 % restant proviennent de la région Rhône-Alpes. La Casa propose également, grâce à l'acquisition de matériel professionnel, l'enregistrement de CD et des captations vidéo des concerts comme outils promotionnel des groupes.

L'Association a mis en place de nouveaux partenariats avec le Radiant (mise à disposition du Club Bellevue pour des résidences et des concerts dans une jauge de 230 places), la Marquise et le Sirius pour la programmation de concerts.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 4 500 €.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PONT

Cette salle de concert, d'une jauge de cent vingt personnes, a ouvert ses portes en mars 2004 dans le quartier de la Guillotière. Cette structure s'est donnée pour objectif d'accueillir de jeunes collectifs et des groupes de musique locaux pour les aider à se structurer et à pratiquer la scène. L'accompagnement consiste en un accueil régulier du même groupe sur cinq dates minimum au cours de la saison afin de lui donner une visibilité sur la scène lyonnaise.

De l'Autre Côté du Pont diffuse des artistes lors d'une programmation musicale établie d'octobre à juin à des tarifs très attractifs (3 €, 5 € et 8 €) permettant aux Lyonnais de découvrir de jeunes groupes comme des groupes plus renommés. La saison dernière, De l'Autre Côté du Pont a ainsi accueilli quinze événements pour 1 500 spectateurs avec notamment les artistes suivants : David Suissa, Le Migou Syndicate, Reno Bistan, Carina Salvado, Erwan Pinard, Les Zonzons, Cie Anda Jaleo... La structure consacre environ 20 000 € à sa programmation culturelle.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 500 €.

HOT CLUB

Le Hot Club, situé rue Lanterne dans le 1^{er} arrondissement, est une salle de concert de quatre-vingt-dix places dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. Depuis sa création en 1948, le Hot Club ne cesse d'être un creuset artistique et une pépinière

de musiciens de talent. La programmation alterne les groupes locaux amateurs (dont les élèves du Conservatoire de Région et de l'ENM de Villeurbanne) et les professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale.

Le Hot Club accueille, chaque saison, près de 9 000 spectateurs et programme, du mardi au samedi, près de 200 concerts à des tarifs attractifs, de 7 à 9 euros et des scènes ouvertes tous les samedis avec entrée libre. Le Hot Club a organisé la 2^e édition de FestAvril du 31 mars au 4 avril avec des groupes aux esthétiques musicales diverses : du jazz contemporain en ouverture avec Jochen Rueckert Quartet, puis Will Vinson Quartet (be-bop et modernité), des reprises originales des standards du jazz avec The King Cool Cats ; le Fat Bastard Gang Band groupes contestataire, satirique et festif. Groov'Eat, big band contemporain, passant du funk au hip-hop, a clôturé l'événement.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 7 000 €.

SPUTNIK – LE SONIC

Cette association, créée en avril 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony, gère la programmation du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant contenir cent personnes et située au pied de la montée de Choulans dans le 5^e arrondissement. L'objectif est d'offrir aux musiciens des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Les choix artistiques sont orientés sur les musiques dites indépendantes, se situant parfois à l'avant garde de la création musicale contemporaine, avec une dominance rock, pop et folk.

La péniche accueille aujourd'hui plus de cent quarante concerts sur la saison pour une fréquentation qui a atteint, en 2013-2014, 16 000 personnes. La programmation favorise systématiquement un groupe lyonnais en première partie ce qui représente 62 % des groupes accueillis. Sputnik joue également un rôle d'accompagnateur pour les artistes en voie de professionnalisation par le biais de résidences, l'enregistrement d'un disque et l'acquisition de techniques scéniques. Le Sonic a trouvé sa place dans le réseau des musiques actuelles en tissant des relations avec le milieu associatif et d'autres salles de concerts de la région.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 15 000 €.

ORGANISATEURS DE CONCERTS ET D'ÉVÉNEMENTS

CROSSED LAB

Crossed lab est un bureau de production artistique dans le champ des arts numériques et des musiques actuelles. Traversant les disciplines et les genres, Cross lab cultive une conception renouvelée de la production, soutenant les écritures innovantes et les territoires hybrides. Cette structure accompagne les porteurs de projet artistique dans leur développement par un suivi régulier et un

partage des compétences adaptées. Elle les oriente vers les partenaires pertinents (labels, éditeurs, agences de booking) et les recherches des résidences et des relais professionnels. En ce sens, elle participe au groupement régional des bureaux d'accompagnement en coordination avec la Nacre depuis 2012. Crossed Lab accompagne actuellement quinze groupes de musiques actuelles et six projets de création numérique.

Elle développe des liens avec les partenaires locaux : Jarring Effects, Lavoir Public, l'ANRA (Réseau des acteurs Arts et Cultures Numériques en Rhône-Alpes), projet Bizarre et Galeire H+.

Le 25 mai 2014, Crossed lab a organisé, au Lavoir Public, la 1^{re} édition d'un événement nommé EQUALS, dédié aux femmes qui sont trop souvent sous-représentées dans le champ artistique. Chaque femme programmée a invité un homme pour construire ainsi une sélection entièrement paritaire. Cette manifestation sera reconduite en 2015 toujours avec le Lavoir Public.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 000 €.

FABRIK

Cette association a été créée en 2003 par Ben Merlin et Guillaume Fournier. Véritable laboratoire expérimental artistique, Fabrik explore l'espace scénique et développe des projets variés entre concerts, spectacles, vidéos ou performances. Les artistes introduisent dans leur travail une dimension émotionnelle et narrative où l'exigence et la qualité artistique sont de rigueur. La saison dernière, Fabrik a ainsi proposé quarante événements pour une fréquentation de 2 200 personnes.

Ben Merlin et Guillaume Fournier ont créé le groupe « Where are the stars », présents sur les scènes du PÉRISCOPE, de l'ÉPICERIE MODERNE et dernièrement (27 juin) au festival Au Mont d'Or à Poleymieux. Ils préparent actuellement leur cinquième album.

La Fabrik accompagne également le groupe Sharknado qui a donné plusieurs concerts sur Lyon notamment au Sucre, Le Raspoutine...

Fabrik organise, une fois par mois, dans la petite salle « Lieux », rue des Tables Claudiennes à Lyon 1^{er}, un temps culturel intitulé « Cinéma préhistorique », une lecture visuelle et sonore en live accueilli également dans le cadre du Printemps des poètes. Le concept a attiré l'attention de programmeurs et est aujourd'hui présent à Genève et Lausanne.

Le dernier concept, intitulé Say&Day, est né de l'idée de faire un petit film avec une phrase, un son, une image, une sensation... Un tournage de quinze épisodes de web série a été réalisé à la Galerie des Pentes à Lyon. Ils sont diffusés une fois par semaine sur la plateforme Arte Créative.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 000 €.

FEPPRA (Fédération des Editeurs et Producteurs Phonographiques en Rhône-Alpes)

La FEPPRA a pour objectif de promouvoir la filière du disque en région Rhône-Alpes. Elle regroupe plus de quatre-vingt-dix structures dont la moitié est lyonnaise. Face aux dernières évolutions du marché du disque, la FEPPRA propose des services et des dispositifs de soutien pour permettre aux professionnels de maintenir et développer leurs activités.

Depuis 2013, la FEPPRA, en partenariat avec Tagada Tsoin Tsoin, organise la journée du Disquaire Day, version française du « Record Store Day » et coordonné en France par le CALIF (Club Actions des Labels Indépendants Français), afin de maintenir et développer le réseau de disquaires indépendants. La dernière édition s'est déroulée le 18 avril 2015 à la Chapelle de la Trinité, en partenariat avec une dizaine de disquaires indépendants. L'événement s'est clôturé au marché Gare avec le concert de Bavoog Avers et Beny le Brownies.

Le Disquaire Day suscite, de manière générale, de fortes retombées économiques pour les disquaires. L'événement, fortement médiatisé, permet également de valoriser les artistes programmés et les différents lieux des concerts.

Proposition de subvention : 5 000 €.

MEDIATONE

L'Association Médiatone a été fondée dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Son activité principale est d'organiser, à des tarifs attractifs, de nombreux concerts de musiques actuelles de tous styles et de permettre à des artistes amateurs ou professionnels de se diffuser à Lyon et de se faire connaître. Médiatone est devenue peu à peu incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles. Médiatone présente un bilan 2014 positif avec l'organisation de 45 concerts, la diffusion de 174 groupes (dont 30 % originaires de la région), 63 000 spectateurs.

L'Association collabore avec de nombreuses structures de notre ville et notamment, avec le Conservatoire de Lyon, pour l'accueil des groupes lors des premières parties. Elle organise, depuis plusieurs années, deux festivals : Reperkound (au mois d'avril) et Just Rock (au mois d'octobre), qui, au-delà de têtes d'affiches nationales et internationales, laisse une large place également à la découverte de groupes régionaux.

L'année 2014 a été marquée par l'organisation du salon Disk'Over dédié aux Musiques Actuelles, les 20 et 21 juin 2014 au Transbordeur. Ce salon a réuni quarante exposants, des professionnels de l'insertion, de la production et de la diffusion de la région Rhône-Alpes avec la mise en place de tables rondes et de rencontres individuelles. La musique a également été mise à l'honneur avec des concerts « live ».

Pour mémoire, une subvention de 9 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 8 000 €.

TOTAAL REZ

L'Association Totaal Rez développe, dès 2008, son projet artistique autour de la scène Bass Music issue des musiques électroniques à Lyon et dans la région Rhône-Alpes. Elle s'organise autour de trois pôles d'activités : l'organisation d'événements dont un festival, la promotion d'artistes locaux et la production d'œuvres phonographiques. Rapidement, cette petite structure fait sa place sur la scène lyonnaise en organisant de nombreux concerts à la Plateforme, au Ninkasi, à la Marquise, au Marché Gare, au Rail Théâtre (43 concerts la saison dernière pour 200 artistes programmés). Elle participe à la Fête de la musique et aux Nuits Sonores.

En 2011, Totaal Rez a lancé la première édition d'un festival dédié à la Bass Music. Nommé Rumble Festival, il a pour objectif de retracer le parcours et l'histoire de la Bass Music, de ses origines à ses formes d'expressions les plus récentes. Sa quatrième édition s'est déroulée avec succès, du 1^{er} au 5 octobre 2014, avec la programmation d'une cinquantaine d'artistes représentatifs de la scène locale, nationale et internationale de la scène Bass Music. Comme chaque année, les scènes ont été habillées par des scénographies uniques accompagnées de mapping vidéo originale entraînant le public au-delà d'une simple expérience musicale.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 3 000 €.

FESTIVAL

AFTER EFFECTS

L'Association After Effects, créée en 2013 par le collectif Jarring Effects, a pour objectif de promouvoir les cultures alternatives et les musiques actuelles en particulier. Poursuivant sa mission de défricheur de talent, elle reprend les activités développées, depuis 1995, par Active Disorder et Jarring Effects et notamment l'organisation du festival Riddim Collision, la programmation annuelle de groupes et l'accompagnement d'artistes locaux en émergence. La production de concerts a vu son activité en forte hausse depuis 2013 (plus de 30 %) avec le suivi de 26 groupes et la production de 209 concerts. L'Association alterne la diffusion d'artistes en devenir et artistes à « potentiel commercial » immédiat pour assurer l'équilibre financier de la structure.

La 15^e édition du Riddim Collision s'est déroulée du 12 au 15 novembre 2014. Le bilan est positif avec une fréquentation de 2 200 spectateurs et un taux de remplissage de 80 %. Les trois soirées ont eu lieu au Transbordeur et au Marché Gare, avec au programme des têtes d'affiche, des jeunes talents et des projets peu diffusés. La soirée bars-bars a accueilli dans quatre café-concerts de la Croix-Rousse onze formations de la scène locale. L'Association pratique des tarifs favorisant l'accès à la culture pour tous de 5 euros pour les petites jauges à 25 euros pour les concerts Transbordeur.

L'année dernière, un nouveau partenariat s'est mis en place avec le festival des Nuits de Fourvière avec la proposition d'une carte blanche à After

Effects au mois de juillet. Cette soirée a été l'occasion de programmer, dans l'amphithéâtre, Cap Town Effects (projet réalisé avec des rappeurs d'Afrique du Sud soutenu par l'Institut Français) et un projet spécifique de création entre les groupes lyonnais Erotic Market et Spitzer.

Pour mémoire, une subvention de 47 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 45 000 €.

TAGADA TSOIN TSOIN

Cette association a pour buts la promotion, la diffusion et le développement de toutes formes de musiques actuelles en région Rhône-Alpes par le repérage de nouveaux talents et l'organisation de concerts. Elle organise, chaque année, les auditions de sélections des artistes rhônalpins en vue de les présenter au public et aux professionnels lors du festival "Printemps de Bourges". Pour le festival 2015, le jury régional a examiné plus de trois cent quarante dossiers et huit groupes ont été retenus dont quatre sont originaires de Lyon. Les auditions ont eu lieu les 12 et 13 février 2015 à la Cité de la Musique à Romans-sur-Isère. Le groupe « Gontard ! » a été sélectionné et diffusé lors du festival le 29 avril 2015.

Tagada se charge d'accompagner les groupes sélectionnés afin de favoriser leur rayonnement national : promotion et communication, soutien logistique pendant le festival, mise en relation avec les professionnels. Le festival est également l'occasion, pour les musiciens, de rencontrer les différents acteurs du secteur des musiques actuelles (120 professionnels rhônalpins) et de faciliter la mobilité et les échanges entre les artistes et acteurs des musiques actuelles.

Parallèlement à l'organisation des Découvertes, Tagada Tsoin Tsoin développe des fonctions infos-ressources auprès des acteurs des musiques actuelles, aide à la mobilité interrégionale des artistes avec les régions Rhône-Alpes, PACA et Midi-Pyrénées, sert de coordinateur pour le Collectif "Rhône-Alpes festivals" (20 festivals concernés).

Cette année encore, Tagada Tsoin Tsoin a organisé en partenariat avec la FEPPRA (Fédération des Editeurs et Producteurs Phonographiques Rhône-Alpes), la journée Disquaire Day le samedi 18 avril 2015. Le Disquaire Day est coordonné en France par le CALIF (Club Actions des Labels Indépendants Français), en partenariat avec les acteurs de la filière afin de maintenir et développer le réseau de disquaires indépendants.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 7 000 €.

WOODSTOWER

Cette association, créée en 1997, organise chaque année, le festival Woodstower autour d'une soirée concerts et d'un village artisanal avec spectacles de rue sur la plage du Fontanil. La volonté de Woodstower est de mélanger les couleurs musicales et d'ajouter aux têtes d'affiches de la soirée des formations émergentes régionales. Le festival affirme trois axes forts de son projet : la richesse des propositions artistiques, les actions développement durable et une

composante sociale (chantiers d'insertion, aménagements pour les personnes handicapées). Afin d'accueillir un public plus familial, Woodstower a mis en place le Petit Tower, espace qui propose au jeune public des ateliers de création et une programmation artistique dédiée (300 enfants accueillis).

La 16^e édition du festival s'est déroulée les 23 et 24 août 2014 avec une fréquentation de 15 000 personnes, dont 5 000 pour le concert et 10 000 le dimanche en journée. Les groupes régionaux ont été mis en valeur comme Cheb Lakdar&Mazalda, Fills, Monkey, Chylo. Deux groupes lyonnais émergents ont été accompagnés, Nazca et Animali. Pour cette édition, Woodstower a fait le pari d'un festival différent mettant davantage l'accent sur la fantaisie, la mise en avant de découvertes folles plutôt que la succession de têtes d'affiche prestigieuses. Le tarif d'entrée du samedi soir a été revu à la baisse. Woodstower a ainsi égalé son record de fréquentation. La 17^e édition aura lieu les 29 et 30 août 2015.

Cette saison, Woodstower a développé également des concerts à l'année notamment avec Médiatone lors de la soirée Dantesk le 10 novembre dernier à Euroxepo et avec le festival Démon d'Or lors d'un concert « coups de cœur » au Marché Gare.

Pour mémoire, une subvention de 4 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 4 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées qui permettent de sensibiliser de plus en plus le public lyonnais aux musiques actuelles, il vous est proposé d'allouer une subvention globale de 123 500 € aux associations précitées.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 123 500 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

	ASSOCIATIONS	MONTANT
Les collectifs	ARFI (1 ^{er})	8 000 €
	Grolektif (2 ^e)	5 000 €
Les lieux	Agend'arts (4 ^e)	5 500 €
	De l'Autre Côté du Pont (3 ^e)	2 500 €
	Hot Club (1 ^{er})	7 000 €
	La Casa Musicale (9 ^e)	4 500 €
	Sputnik – Le Sonic (5 ^e)	15 000 €

Organisateurs de concerts et d'événements	Crossed Lab (7 ^e)	2 000 €
	Fabrik (6 ^e)	2 000 €
	FEPPRA (1 ^{er})	5 000 €
	Médiatone (1 ^{er})	8 000 €
	Toaal Rez (8 ^e)	3 000 €
Les festivals	After Effects (1 ^{er})	45 000 €
	Tagada Tsoin Tsoin (1 ^{er})	7 000 €
	Woodstower (7 ^e)	4 000 €
TOTAL		123 500 €

2- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association After Effects est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant, soit 123 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN